



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E138414

VALABLE JUSQU'AU 29/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004

Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARLY 2004b00016

Siret : 451 588 149 00034

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 46340/

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244001/001 607760/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 8131000/001 608676/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : SFERRAZZA

183 C AVENUE HENRI BARBUSSE
59770 MARLY

Téléphone : 03 27 36 08 17

Portable : 06 87 27 26 45

Site Internet : entreprise-sferrazza.fr

E-mail : contact@sas-sferrazza.fr

Responsabilité légale :

SFERRAZZA CALOGERO PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	02/02/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	14/12/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	17/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/12/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	17/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.